

Rapport de contrôle des vérificateurs

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat que nous a confié l'Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes de Publicité Suisse arrêtés au 31 décembre 2012.

Nous avons effectué ce contrôle en compagnie de Monsieur François Besençon. Nous avons pointé les écritures, vérifié par sondage différentes pièces bancaires. Tout est parfaitement correct.

La comptabilité bien établie a facilité considérablement le travail de vérification et nous remercions BfB Fidam société fiduciaire SA pour son excellent travail et son exactitude.

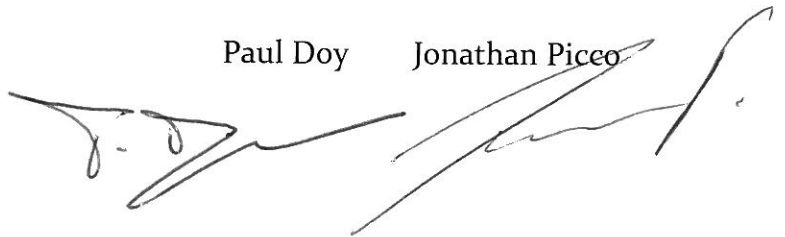
Le bilan présente un total de CHF 227'004.34 . Il fait ressortir une perte nette de l'exercice de CHF 9'691.82. Quant à la fortune au 31 décembre 2012, elle s'élève désormais à CHF 118'322.19.

Nous proposons à l'Assemblée générale :

- De donner décharge au trésorier
- De donner décharge au Comité pour sa bonne gestion.

Les vérificateurs :

Paul Doy Jonathan Piceo



Fait en quatre exemplaires à Lausanne, le 11 avril 2013